

Colloque « Évaluation socio-économique des projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche : enjeux et développement »

26 septembre 2023

Cédric AUDENIS, commissaire général adjoint de France Stratégie

Bonjour ! Bonjour à toutes, Bonjour à tous,

Bienvenue à ce nouveau colloque sur l'évaluation socio-économique. On en organise régulièrement ici, en liaison avec le SGPI. Aujourd'hui, il est consacré aux projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est pourquoi il est également co-organisé, aujourd'hui, avec la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, dont je salue la directrice générale, Anne-Sophie Barthez.

Puisque vous êtes ici, je pense que je n'ai pas besoin de vous convaincre de l'importance de l'évaluation socio-économique des investissements publics et de l'importance de constamment faire progresser les méthodes d'analyse. Les investissements publics représentent, en France, comme dans tous les pays développés, une part importante des investissements et ils façonnent à long terme le pays, on peut dire encore plus aujourd'hui, au moment où on s'engage dans une vague d'investissements majeurs pour aller vers la décarbonation de nos économies.

Il y a un regain d'intérêt général pour ces questions d'évaluation socio-économique des investissements publics. Ils ont des impacts à long terme et une autre caractéristique. Pour calculer leur rentabilité, on ne s'arrête pas au compte de résultat, au bilan. Il faut prendre en compte les fameuses externalités, dont vous êtes familiers et qui sont le propre des évaluations socio-économiques.

D'ailleurs, à France Stratégie, de manière générale, on fait beaucoup d'évaluations ex post de politiques publiques, où on se contente de regarder l'impact d'une politique sur l'emploi, sur l'activité économique, des grandeurs marchandes. Effectivement, quand on fait les évaluations ex ante socio-économiques d'investissements publics, on prend en compte les externalités. On essaye de valoriser, par exemple, de donner une valeur monétaire à la vie humaine sauvée, au gain de temps ou - on le faisait déjà il y a 20 ans - à la tonne de carbone économisée. Les évaluations d'investissements publics sont encore plus importantes ex ante que pour des politiques, puisqu'un investissement est irréversible. Quand on fait une grande rénovation d'université, on ne peut pas supprimer cette rénovation. Quand on fait une extension d'université, on ne peut pas la supprimer non plus. On peut mettre en place des politiques plus ou moins efficaces, mais, en théorie, le politique peut la supprimer. Ça n'arrive pas tout le temps, mais c'est possible de le faire. Pour une infrastructure, c'est plus compliqué, d'où l'importance des évaluations ex ante pour les infrastructures.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, l'État a engagé une réforme significative en 2012, avec cette fameuse loi de programmation pluriannuelle des finances publiques, qui a instauré,

pour tous les projets d'investissement public financés par l'État et ses établissements publics, une exigence d'évaluation socio-économique préalable. Cela faisait des décennies que ce type de démarche se pratiquait. L'honnêteté oblige à dire que c'était surtout pour les infrastructures de transport. Mais cette loi et le décret qui a suivi ont systématisé l'approche et ont conduit à accélérer la prise de conscience de la nécessité de construire de manière structurée les méthodes d'évaluation à utiliser. Une étape supplémentaire, d'une nature différente, a été franchie en 2016, quand France Stratégie et le SGPI ont installé le Comité d'experts des méthodes d'évaluation socio-économique des projets d'investissement public, que préside depuis lors Roger Guesnerie, professeur émérite au Collège de France et président honoraire de Paris School of Economics. Notre ambition, je le rappelle, était de créer une culture commune de l'évaluation des projets d'investissement, en veillant à établir des méthodologies générales et sectorielles et à associer les différentes administrations, les experts des différents domaines d'application et des économistes.

Le Comité d'experts, sous la présidence de Roger Guesnerie, a supervisé beaucoup de travaux depuis six ans, notamment les travaux dont nous vous présentons aujourd'hui la synthèse et qui ont pour ambition d'apporter des améliorations à la méthodologie d'évaluation des projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche. La question des performances de l'ESR a longtemps été laissée en dehors du champ de l'évaluation socio-économique. Elle constitue aujourd'hui l'un des grands défis contemporains, au-delà, bien sûr, des seules questions d'immobilier. On va se focaliser sur l'immobilier, ce qui est déjà important. En 2019, France Stratégie, le SGPI et le MESRI ont publié un rapport sous l'égide d'Émile Quinet, qui a identifié les besoins méthodologiques propres à ce secteur et qui a formulé des recommandations pour prendre en compte ces spécificités. Quatre ans après, on ne s'est pas arrêté là. On a reformé des groupes de travail pour voir comment prolonger ce rapport, comment aller plus loin, notamment sur trois axes : réussite étudiante, développement durable et transition énergétique et intégration dans le territoire. Ces travaux ont été à nouveau menés sous l'égide d'Émile Quinet.

J'en profite évidemment pour remercier l'ensemble des personnes qui y ont contribué et qui doivent nous permettre de compléter le rapport de 2019. Je passe maintenant la parole à Roger Guesnerie.

Discours de Roger GUESNERIE, président du Comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique des investissements publics (cf. document correspondant).

Discours d'Anne-Sophie BARTHEZ, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (cf. document correspondant).

Cédric AUDENIS, commissaire général adjoint de France Stratégie

Merci, madame la directrice générale.

Juste un mot avant de lancer la journée. Roger Guesnerie vous a annoncé que c'était le dernier colloque qu'il présidait, puisqu'il quitte ses fonctions de président du Comité d'experts. Je tiens à marquer le coup. Pour nous, ce n'est évidemment pas neutre.

Je tiens vraiment à le remercier chaleureusement et publiquement, au nom de France Stratégie, pour son investissement durant ces sept années. Je serai trop laudateur sur la chance et l'honneur que nous avons eus de bénéficier de sa présidence. Beaucoup d'entre vous le savent, mais les implications et les contributions de Roger Guesnerie à la pratique du calcul socio-économique en France ont été considérables depuis un demi-siècle, donc bien au-delà et bien antérieurement aux fonctions qu'il a exercées dans ce Comité d'experts, et c'est d'autant plus remarquable.

Je me souviens de mes études d'économiste, quand j'étais plus jeune. Roger Guesnerie a eu une carrière académique des plus prestigieuses et qui couvre un domaine infiniment plus vaste que le seul calcul socio-économique. Je vais rester au calcul socio-économique. On peut commencer en 1973. Je ne vais pas refaire toute votre carrière, mais on a dégotté un rapport en 1973. Vous étiez membre du groupe de travail qui a abouti au rapport « Calcul économique et planification » - déjà - en vue la préparation du septième plan. C'était l'époque où il y avait des plans. Actuellement, on reparle de planification. En 1979, vous avez été rapporteur du groupe de travail demandé par le Premier ministre Raymond Barre, qui a abouti au rapport « Calcul économique et décisions publiques ». Je ne vais pas continuer, puisqu'on a un timing à respecter, mais quand même - vous en avez parlé - ultime accomplissement dans le Comité d'experts. On vient de publier cette actualisation du guide de l'évaluation socio-économique des investissements publics avec ses dix compléments. Sur votre programme de la journée, vous avez le QR code qui contient le lien de téléchargement.

Il est l'heure maintenant de laisser la place aux intervenants. Je vous rappelle que la matinée est organisée comme suit. On commence par trois ateliers : la réussite étudiante, le développement durable et la transition énergétique, l'intégration dans le territoire. On a un timing assez serré. Jincheng Ni, qui est le chef de projet à France Stratégie sur les évaluations socio-économiques, sera le maître des horloges. Je compte sur lui. Après la pause-café, on aura une présentation de la synthèse générale des travaux menés avec Émile Quinet. Et puis une table ronde sur les enjeux de l'évaluation socio-économique des projets immobiliers. Enfin, Marc-Antoine Lacroix, du SGPI, conclura.

Bon colloque.